

LA VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE R E C R U T E

Un AIDE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE REMPLAÇANTE (H/F)

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

Au sein du multi-accueil de la commune, l'auxiliaire puéricultrice accueille les enfants de 3 mois à leur départ à l'école maternelle, en accueil permanent collectif ou familial et en accueil occasionnel.

Elle assure leur sécurité physique et affective, ainsi que la continuité éducative entre les parents et la halte-garderie. Elle contribue à l'éducation et à l'éveil de l'enfant en équipe.

Vos missions :

- Accueillir, identifier et répondre aux besoins individuels et collectifs des enfants
- Participer et proposer des activités ludiques et motrices adaptées aux différents âges des enfants
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et le prendre en charge dans ses besoins
- Participer à l'aménagement de l'espace (physique et décoratif)
- Ranger l'espace dès que nécessaire
- Participer à la préparation des repas et à leur distribution (aider les enfants...)
- Repérer les signes de maladie et les prendre en charge
- Assurer un environnement propre autour des enfants
- Recueillir des informations utiles, savoir les transmettre et les utiliser, donner des conseils
- Accueillir et écouter les familles
- Transmettre les informations à l'équipe par oral et par écrit
- Participer à la préparation des commandes de matériel de puériculture et pédagogique
- Réfléchir en équipe sur ses pratiques et ses idées
- Planifier son travail en fonction des impératifs

Profil recherché :

- Diplôme du secteur petite enfance requis (BEP CAP Petite enfance)
- Savoir travailler en équipe, savoir se maîtriser, s'adapter à toute situation et être à l'écoute
- Capacité à prendre des initiatives
- Être créatif (activités manuelles, décoration, mise en place de spectacles)
- Faire preuve de dynamisme et être moteur d'un groupe (collaboration avec les crèches pour les animations)
- Faire preuve de diplomatie, de patience et de sens de l'observation.
- Être responsable (soins, surveillance, prévention, ouverture d'esprit).

Condition du poste et de rémunération :

- Horaires variables entre 7h30 à 18h30

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + prime annuelle + amicale du personnel

Merci d'adresser votre candidature (LM+CV) à Monsieur le Maire

2 place de l'hôtel de ville
77400 LAGNY SUR MARNE

recrutement@lagny-sur-marne.fr